

**Madame Marisol TOURAINE**

Ministre des affaires sociales et de la santé  
14 avenue Duquesne  
75350 Paris SP 07

Paris, le 23 octobre 2013

N. Réf : CA/YG/MD/13-376

Objet : Situation budgétaire des établissements publics de santé

Madame la Ministre,

L'article 60 de la LFSS pour 2013 a instauré un coefficient prudentiel sur les tarifs nationaux de prestations afin de garantir le respect de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM). Le comité d'alerte a estimé, dans son avis du 8 octobre dernier, qu'il n'existait pas de risque de sur-exécution de l'ONDAM pour 2013.

Dans les faits, il est probable que cet exercice 2013 se solde par un déficit des hôpitaux publics de l'ordre de 500 millions d'euros. Deux raisons essentielles expliquent cette dégradation :

- Un calcul des tarifs fondé sur une prévision d'activité trop optimiste,
- Une évolution des charges très dynamique, conforme aux prévisions de la FHF et du ministère du budget.

Devant ce constat et au nom de la communauté hospitalière, la FHF vous a sollicitée en juin dernier pour que vous décidiez au plus vite de la revalorisation des tarifs publics. Vous n'avez pas souhaité y donner suite.

Afin d'éviter une aggravation du déficit qui serait préjudiciable à l'ensemble du secteur hospitalier public, la Fédération Hospitalière de France et les Conférences vous demandent de décider au plus vite du dégel de l'ensemble des crédits mis en réserve en début d'exercice.

Les établissements sous dotation globale (psychiatrie, SSR) qui ont contribué de façon importante au gel de crédits en début d'exercice, devraient bien entendu pouvoir disposer au plus vite du dégel compte tenu de leurs difficultés financières.

De plus, pour tenir compte du sort favorable réservé aux cliniques dans la construction tarifaire, notamment du fait du « crédit d'impôt compétitivité emploi », il serait équitable que le dégel des réserves prudentielles du secteur commercial bénéficie aux établissements qui prennent seuls en charge les missions de service public.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de notre haute considération.



**Philippe DOMY,**  
Président de la Conférence des  
Directeurs Généraux de CHU



**Denis FRECHOU,**  
Président de la Conférence des  
Directeurs de CH



**Frédéric MARTINEAU,**  
Président de la Conférence des  
présidents de CME de CH



**Guy MOULIN,**  
Président de la Conférence des  
Présidents de CME de CHU



**Christian MULLER,**  
Président de la Conférence des  
Présidents de CME de CHS



**Frédéric VALLETOUX,**  
Président de la FHF